

SÉANCE
PUBLIQUE ET SOLENNELLE
DU 25 JANVIER 2009



Grand Salon de l'Hôtel de Ville de Nancy

PRIX DE DÉVOUEMENT



Rapport sur les Prix de dévouement par Monsieur le Professeur Claude Perrin



Le dévouement est une disposition naturelle à servir, à se dévouer avec abnégation, le plus souvent dans la plus totale discrétion. Il revêt les aspects les plus divers. Il peut se manifester pour un cas ponctuel, occasionnel, ou, au contraire, marquer toute une vie consacrée aux autres et sans esprit de retour. Celui qui se dévoue ne le fait pas par esprit de lucre ou par escompte d'un bénéfice quelconque. Ce n'est pas une vertu qui fait du tapage ! C'est la forme la plus achevée du bénévolat. A ce titre, le dévouement assure à sa manière à l'initiative de quelques-uns les lacunes et les insuffisances d'une société. Et, ses orientations ont parfois valeur innovante car elles peuvent être suivies d'une législation qui en couronne le bien-fondé, la société sanctionnant ainsi l'intérêt et la nécessité d'une action jusque là sous-estimée ou méconnue.

Le roi Stanislas, qui fonda notre Académie, tire sa réputation de bienfaisant d'actions qui reflètent cette exigence. Les prix de dévouement, créés il y a une cinquantaine d'années par notre Compagnie faisaient suite aux Prix de Vertu créés un siècle plus tôt. Curieuse évolution que celle du mot vertu, issu du *Virtus* romain, incarnation du courage, mais aussi du mérite, de la valeur, de l'énergie et du caractère et injustement tombé en défaveur, pour ne pas dire en dérision.



Prix Cadiot, Partouneau, Président Joly et Jeanne Roty

M. Michel Heinrich, député-maire d'Epinal, répondant à notre demande, a signalé à notre attention le cas de Madame Michèle Gillet, Présidente de l'association Accueil-Ecoute. Nous sommes très heureux de répondre à son attente car cela correspond parfaitement à notre désir de ne pas circonscrire nos gestes de reconnaissance à la stricte limite de notre agglomération, l'académie de Stanislas étant avant tout une académie lorraine.

L'association Accueil-Écoute, sise à Epinal, est ouverte à toute personne majeure en difficultés économiques et sociales. Elle s'est assigné plusieurs buts ;

- tout d'abord reprendre confiance, en accordant un soutien psychologique et une aide à surmonter tous les freins à une réinsertion sociale et même professionnelle
- ensuite apporter une aide matérielle et morale sous la forme de petits déjeuners et de repas, à raison de deux par semaine pris en collectivité au tarif de 2€, et de repas d'urgence supplémentaires ; des douches, un vestiaire et un service laverie, avec un atelier «fil en action» sont également à disposition. Divers autres ateliers sont également en service.
- Enfin, fournir un soutien et un accompagnement dans les démarches administratives, de logement et d'emploi.

Un peu plus d'une quinzaine de personnes nouvelles sont ainsi accueillies par cette association chaque mois. Il est malheureusement à craindre qu'en raison des difficultés économiques de notre temps, ce nombre ne fasse que s'accroître.

Pour répondre à cette tâche, l'association dispose de quatre personnes remplissant l'équivalent de 3 temps plein. Et de 8 bénévoles se partagent animation et participation aux activités du bureau.

Madame Gillet a, à son actif, 43 ans de travail dont 8 chez Boussac et 35 au sein de l'usine Michelin de Golbey. En 1999, bénéficiant d'un plan social et travaillant à mi-temps, elle s'est tournée vers le bénévolat sous l'égide du Secours Catholique. Puis, elle est entrée à Accueil-écoute comme trésorière en 2004 puis présidente en 2006. Elle s'est totalement investie dans cette mission à l'adresse de personnes d'extrême précarité pour lesquelles une intervention d'urgence sociale se révèle indispensable. Sa détermination et son engagement personnel, selon l'attestation de M. Heinrich, sont unanimement reconnus et font de l'association qu'elle préside un partenaire incontournable pour la reconstruction de personnes fortement désocialisées.

A ce titre, elle entre pleinement dans les critères d'attribution d'un Prix de dévouement décerné par notre académie.



Prix du Professeur Louyot

De plusieurs sources nous a été signalée l'action de bénévolat soutenue, fort ancienne, de Mademoiselle Lucette Sourlier de Neuves Maisons.

Déjà, durant les 40 années passées comme employée à USINOR Neuves-Maisons, sa compétence, son intégrité, sa disponibilité de tous les instants avaient été unanimement reconnues, tant par ses supérieurs que par ses collègues de travail.

En retraite depuis 1984 à l'occasion du plan de restructuration d'USINOR, mademoiselle Sourlier a poursuivi sans discontinuer et dans la plus totale discrétion ses actions de bénévolat dans deux directions :

- le **soutien scolaire**. Elle reçoit chez elle 7 enfants par semaine, leur enseignant français et langues étrangères, histoire et géographie, et même économie. Elle conduit ainsi ses élèves jusqu'au baccalauréat parfois même avec mention !
- l'**aide aux personnes âgées** au sein de l'Association ALDIPRA, sous la forme d'aide à la constitution de dossiers de retraite ou de demande de pension de reversion.

Depuis les dernières élections municipales, elle s'est également engagée au sein de la commission administrative du Centre Communal d'Action Sociale de sa Commune.

J'ajoute que mademoiselle Sourlier est l'incarnation même de la discrétion et même de l'effacement et j'ai eu toutes les peines du monde à la convaincre d'accepter ce Prix. Elle n'a donné son accord qu'en considération de la possibilité d'en redistribuer le montant.



Prix Sacicap de Lorraine

C'est une association méritante que nous désirons honorer aujourd'hui en la personne de M. Serge Simon, son Président, et de ses adjoints M^{rs} Henri Kalanquin et Raymond Kaminsky. Il s'agit de la section départementale de la Fédération Nationale des banques alimentaires, organisme trop méconnu

et qui comble un vide. Le but de ces banques alimentaires est en effet de récolter gratuitement les invendus auprès d'entreprises de distribution, comme par exemple les supermarchés, de les stocker et de les redistribuer à un grand nombre d'organismes de secours tels la Croix-Rouge, le Secours Catholique etc, ou des associations privées d'aide aux démunis : 47 associations sont ainsi approvisionnées en Meurthe-et-Moselle Sud qui elles-mêmes redistribuent les produits à environ 10 000 bénéficiaires.

Cette redistribution doit être gérée comme une véritable entreprise avec ses contingences diverses telles une rigoureuse comptabilité, une gestion soignée des stocks, l'entretien des locaux, mais aussi la recherche de bénévoles, de sponsors sans compter les charges administratives pour demandes de subventions pour acquisition de matériel de stockage et de transport et les relations avec la Fédération Nationale. Fonctions accaparantes s'il en est.

Mettre à l'honneur une telle structure s'impose d'autant mieux qu'elle agit dans l'ombre et ne bénéficie pas de la popularité et de la médiatisation offertes à des organismes ni plus ni moins méritants qu'elle.



Prix de l'Association Départementale de la Médaille de la Famille Française

L'attribution de ce prix se fait traditionnellement sur la recommandation de la présidente de cette association, et pour des mères de famille d'au moins cinq enfants; madame Françoise Hutin est dans ce cas. Elle a d'ailleurs été décorée ici même de la Médaille de la Famille française en mai 2008. Issue d'une famille nombreuse, cette femme, entrée dans la carrière d'enseignante, a su résoudre avec bonheur la conjonction adoption et handicap. Mère biologique d'une première fille entrée en religion dans les rangs des Missionnaires de la Charité créés par Mère Térésa, elle souhaitait s'accomplir en créant une famille nombreuse. Cela lui étant refusé, son attention fut attirée par un article de presse qui lui permit d'entamer la procédure d'adoption d'un premier enfant, un garçon qui s'intégra de façon plénière à la cellule familiale en 1970 à l'âge de 7 ans.

Ne se jugeant pas comblée et souhaitant satisfaire son besoin de porter aide et secours à des enfants en détresse, elle se mit en rapport avec l'orphelinat dirigé par une sœur française à Djibouti qui hébergeait des enfants rescapés des luttes tribales en Ethiopie, abandonnés par des parents totalement démunis de ressources. Ce furent alors les adoptions successives de deux filles respectivement

en 1983 et en 1984, filles dont la réussite professionnelle est à souligner puisque l'une d'elles est devenue assistante juridique dans un cabinet d'avocats et l'autre est en master 2 de droit social humanitaire à l'IRCOM d'Angers.

Malgré la charge de ces 4 enfants, M^{me} Hutin se prit d'intérêt pour une autre forme de détresse, celle due à un handicap génétique, à savoir la trisomie 21. Le nombre de ces enfants est en réduction du fait des mesures préventives qui ont été instaurées ; ceux qui arrivent à terme sont souvent rejetés par leurs parents biologiques. Or il existe des degrés dans la gravité de ce handicap et la rééducation précoce est d'une grande efficacité. Madame Hutin, mise en rapport avec des parents regroupés en vue de créer un foyer de vie, fit les démarches pour adopter également de façon plénière une petite antillaise âgée de 4 mois, actuellement à l'I.M Pro sainte Camille à Velaine et qui doit entrer le mois prochain en C.A.T. car elle aura 20 ans. M^{me} Hutin se plaît à souligner ici l'intervention de Jean-Marie Schléret dont l'action dans le domaine de la reconnaissance du handicap infantile a été déterminante.

J'ai rencontré le couple Hutin et ai reçu de sa part un accueil chaleureux. Madame Hutin a dû abandonner sa profession d'enseignante mais ne le regrette pas. Elle a été bien secondée par son mari qui œuvre dans plusieurs structures à visée humanitaire orientées vers la réhabilitation des handicapés. Tout deux se déclarent comblés par l'harmonie qui règne dans leur famille pourtant si hétéroclite et qui respire la joie de vivre. Ils ont été étonnés de la capacité insoupçonnée d'empathie des enfants trisomiques.

PRIX SCIENTIFIQUES



Rapport sur les prix de l'Université Henri Poincaré par Monsieur le Professeur Robert Mainard



Mention informatique

Monsieur Pierre Gaudry est né à Pithiviers, dans le Loiret, en 1973. Après des études en Classes préparatoires il intègre *L'Ecole Normale Supérieure de Cachan* dans laquelle, après sa scolarité, il prépare et soutient une thèse dans le domaine de la *théorie algorithmique des nombres et de la cryptographie*. Il est actuellement Chargé de Recherche de première Classe au Loria (*Laboratoire lorrain de recherche en Informatique et en Automatique*).

L'intense activité scientifique de Pierre Gaudry s'est traduite, entre autres choses, par plus de dix articles dans des revues à comité de lecture, une trentaine de publications dans des conférences internationales et la rédaction du chapitre d'un livre.

Son domaine de recherche est essentiellement lié à la *cryptographie*, un mode d'écriture secrète utilisant divers procédés. Il convient de préciser que les techniques de cryptographie sont très anciennes, les premières datant d'au moins trois millénaires. Ainsi Jules César utilisait déjà de tels procédés pour communiquer avec ses généraux au moment de la guerre des Gaules.

Cependant jusqu'en 1970 les techniques de cryptographie étaient restées conceptuellement de bas niveau. Le produit le plus abouti demeure, toutefois, le *Data Encryption Standard (DES)* développé par IBM en 1976 et encore largement utilisé de nos jours. Tous ces systèmes de cryptographie faisaient partie de la large catégorie de techniques dites symétriques car les clés de cryptage et de décryptage étant les mêmes, elles devaient, pour la sécurité du système, être gardées secrètes.

A partir de 1970 est apparue la notion de *cryptographie à clé révélée* (ou publique) où l'une des deux clés peut être révélée sans mettre en péril la sécurité du processus. Le dispositif le plus connu, de cette catégorie, est le *RSA* (*Rivest, Shamir et Adleman*) breveté en 1983. Notons que ce procédé largement utilisé dans le domaine des transactions financières, commerciales, notariales et sans doute militaires repose sur des résultats énoncés, déjà aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècle, par Fermat, Leibniz et Euler. Toutefois, déjà à la fin du XX^{ème} siècle, ce procédé cryptographique commençait à dater et pour nombre de raisons devait trouver un remplaçant.

La théorie qui a semblé, alors, convenir, et qui est maintenant largement répandue, est celle utilisant les courbes elliptiques sur des corps finis. A de telles courbes peuvent être associés des groupes cycliques de très grands ordres auxquels on peut joindre la notion de *logarithme discret*, fonction qui présente les propriétés adéquates pour servir de support à un système cryptographique à clés publiques.

Les travaux de recherche de Pierre Gaudry vont au-delà de ce nouveau procédé en utilisant non plus des courbes elliptiques mais des courbes que l'on appelle *hyper-elliptiques de genre 2*, lesquelles permettent d'obtenir des procédés cryptographiques au moins aussi fiables que ceux utilisant des courbes elliptiques mais dont l'algorithme de calcul est nettement plus simple, cela constituant l'un des résultats essentiels des travaux de ce chercheur.

Ces travaux ne présentent pas, d'ailleurs, un intérêt uniquement théorique car ils entrent dans les applications concernant la sécurisation de procédés où la confidentialité est importante comme par exemple des transactions financières.

Il est probable que ces techniques deviendront d'un usage courant et constant, mais de manière complètement transparente pour les utilisateurs.

Cette recherche est donc d'une très grande qualité scientifique. Elle utilise les aspects les plus fondamentaux de l'arithmétique et de la géométrie algébrique (Il convient de signaler, par exemple, que des moyens similaires ont été utilisés dans la démonstration, en 1994, du grand théorème de Fermat, par l'anglais Andrew Wiles, résultat obtenu après que les mathématiciens aient déployé de vains efforts pendant trois siècles).

Mais les résultats des travaux de Pierre Gaudry, par leurs applications interviennent, en outre, même dans la vie courante des individus et des entreprises.

L'auteur mérite amplement d'être distingué.

L'attribution du Prix 2009 en Informatique de Nancy-Université à Monsieur Pierre Gaudry est dont largement justifiée.



Mention Mathématiques

Monsieur Xavier Antoine, né à Nancy en 1971, a fait ses études secondaires au Lycée Jeanne d'Arc puis une partie de ses études supérieures à l'Université Henri Poincaré. Il a obtenu successivement, dans sa ville natale, son baccalauréat scientifique, en 1989, puis une maîtrise de Mathématiques Appliquées, en 1993.

En 1997, après son service militaire, il soutient une thèse de Doctorat en Mathématiques Appliquées à l'Université de Pau et, en 1998, il est nommé Maître de Conférences à l'Université de Toulouse, affecté au Laboratoire de Mathématiques pour l'Industrie et la Physique. Il obtient, dans ce cadre, son Habilitation à diriger des Recherches, en 2004.

Détaché au CNRS de 2004 à 2005, il effectue un séjour de 14 mois aux USA, invité en tant que *Visiting Associate Professor* au *Californian Institute of Technology* dans le département *Applied and Computational Mathematics*. Cette université, désignée habituellement sous le nom de Caltech, est très certainement une des plus célèbres du monde et y être accueilli ne constitue pas une mince performance.

En 2005 Xavier Antoine est nommé Professeur à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Nancy (ENSMN). Parallèlement, il dispense un enseignement à l'Ecole Nationale Supérieure d'Electricité et de Mécanique (ENSEM).

En ce qui concerne la Recherche Xavier Antoine effectue ses travaux au sein de l'*Institut Elie Cartan (IECN)*. Il est membre du projet de recherche INRIA connu sous l'acronyme «*Corida*».

Depuis cette année, il est, de plus, responsable de l'équipe de recherches : «Equations aux dérivées partielles» de l'Institut, qui regroupe environ une trentaine de chercheurs permanents ou non permanents. Par ailleurs il est l'auteur d'une trentaine d'articles publiés dans des revues internationales à comité de lecture telles que *mechanics and applied mathematics* ou encore le *journal of computational physics*. Il a aussi été invité à rédiger trois chapitres de livres. Enfin il est sollicité régulièrement tant comme conférencier que comme Professeur Invité dans divers laboratoires étrangers.

Les travaux de recherche de Xavier Antoine s'articulent essentiellement autour de la *modélisation mathématique* et de la *simulation numérique* des phénomènes de propagation d'ondes. En plaçant son activité scientifique au croisement des Mathématiques, de l'Informatique Scientifique et de la Physique, il affirme situer cette activité dans un cadre pluridisciplinaire lui permettant de tirer avantage de chacun des secteurs concernés en vue d'élaborer des méthodes originales ayant physiquement un sens pertinent et utilisant au mieux les avancées de l'Informatique. Cette conception de la recherche l'amène, tout naturellement, à collaborer avec des chercheurs de diverses disciplines telles que l'Ingénierie, les Mathématiques Pures, la Physique ou l'Informatique et de différents pays allant de l'Allemagne à la Chine.

D'une façon plus précise, on peut résumer les centres d'intérêt de ce chercheur comme suit :

- 1 - La simulation numérique de problèmes faisant intervenir des longueurs d'ondes très petites par rapport aux objets diffractants lors de l'étude des phénomènes ondulatoires. C'est ce que l'on appelle habituellement la problématique de la montée en fréquence.
- 2 - La prise en compte d'un domaine non borné de façon précise et efficace pour la simulation numérique à grande échelle et des problèmes de l'implémentation dans des codes de calculs professionnels.
- 3 - Le développement de techniques numériques d'approximation permettant de traiter efficacement les problèmes de propagation d'ondes non linéaires.

Il convient de préciser que ces divers sujets fondamentaux trouvent nombre d'applications, tant scientifiques qu'industrielles, par exemple dans l'optique, la téléphonie, la médecine ou encore la chimie.

Il est aussi intéressant de noter que Xavier Antoine se fixe comme l'un de ses objectifs futurs le développement intensif du calcul numérique au sein de l'Université Lorraine par le regroupement de scientifiques issus de différentes disciplines et de jeunes chercheurs.

C'est donc un chercheur confirmé et de niveau largement international. De plus, adepte d'une recherche multidisciplinaire impliquant des scientifiques de secteurs différents, il participe activement à un décloisonnement visant à éliminer les barrières qui ont longtemps constitué un frein au développement harmonieux des sciences et de la recherche.

Monsieur Xavier Antoine mérite amplement de se voir attribuer le prix de Nancy-Université 2009, mention «Mathématiques».

PRIX DE MÉDECINE



Rapport sur le Prix Jacques Parisot par Madame Colette Keller-Didier



Mathieu Brachet: «*Les médecins stipendiés en Lorraine du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle*»

Le prix Jacques Parisot est remis, cette année, à Mathieu Brachet, qui choisit, pour soutenir sa thèse de docteur en médecine le 21 décembre 2007, le sujet des *médecins stipendiés en Lorraine du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle*.

Les membres de son jury, Messieurs les Professeurs Jean Floquet, président, Jean Luc Schmutz, Pierre Kaminsky et le Docteur Jacques Vadot, ont jugé cette thèse digne de nous être présentée pour concourir pour le Prix Jacques Parisot qui récompense un travail touchant à la médecine sociale ou humanitaire, domaines dans lesquels le Doyen Jacques Parisot s' était particulièrement investi avec talent, désintéressement et détermination.

Le Professeur Jean Floquet, après avoir soigneusement classé les archives de la Faculté de Médecine de Nancy, concernant les médecins stipendiés, les confia à Mathieu Brachet afin de retracer l'histoire de ce service médical gratuit, dont il dit avoir «tenté de retrouver l'esprit de cette fondation, d'en définir les buts, les réalisations et d'approcher le caractère, la vie et l'œuvre de ses acteurs».

Il a montré comment à Nancy, dès le XVI^{ème} siècle, alors qu'il n'existait qu'un seul Hôpital (Saint-Julien) les officiers municipaux incitèrent à la création d'un service de soins gratuits envers les indigents. Soins rendus nécessaires en raison de la fréquence des épidémies (particulièrement la peste) et d'autres fléaux comme les guerres et les famines.

Ainsi des praticiens étaient désignés et mandatés par la Ville pour s'occuper des malades en période d'épidémie.

Le Duc Léopold puis le Roi Stanislas Leszczynski renforcèrent cette pratique de soins aux plus pauvres en instaurant le système de la stipende.

Le mot stipendium signifiant littéralement «payer pour une besogne méprisable ou ignoble», le médecin stipendié était en réalité celui qui était désigné pour soigner gratuitement les malades démunis, indigents et contagieux.

Le Roi Stanislas ordonna que soient désignés :

4 médecins stipendiés à Nancy, 3 à Lunéville, 3 à Bar le Duc et un dans les autres villes principales de Lorraine et du Barrois.

Le Collège Royal de Médecine était chargé de désigner ces médecins.

Un service d'apothicaires stipendiés fut également organisé à Nancy. Ils fournissaient gratuitement les médicaments et devaient détenir un stock suffisant disponible en cas d'épidémie.

Mathieu Brachet détaille les obligations prescrites à tous ces valeureux confrères aux grandes qualités morales et en dresse une longue liste.

Dans son résumé il remarque qu'«il faut rendre hommage à la philanthropie des stipendiés qui furent pour la plupart des hommes de cœur, préoccupés du bien de leurs concitoyens, et qui laissèrent de nombreux exemples de grande charité».

Par son travail, Mathieu Brachet a mis en lumière la clairvoyance de certains monarques et particulièrement celle du bon Roi Stanislas qui a en quelque sorte été un précurseur dans la création de l'organisation sociale actuelle et a établi un lien assez logique avec le tiers payant et la couverture médicale universelle en vigueur aujourd'hui.

Cette thèse au caractère social et humanitaire incontestable est particulièrement bienvenue pour être récompensée par le prix Jacques Parisot.



Rapport sur le Prix Paul-Louis Drouet par Monsieur le Professeur Pierre Labrude

Le Prix «Paul-Louis Drouet» récompense un ouvrage ou une thèse de doctorat se rapportant à la médecine. Il est décerné cette année à Mademoiselle Delphine Valance pour sa thèse de diplôme d'Etat de docteur en pharmacie, soutenue à Nancy le 4 février 2008, intitulée *Le Collège royal de médecine de Nancy et l'exercice illégal de la pharmacie de 1752 à 1793*.

En préambule, je me permettrai de rappeler que notre fondateur, le Duc-Roi Stanislas, s'est beaucoup intéressé à la santé de ses sujets, et que, dans ce but, il a créé diverses institutions, dont le Collège royal de médecine en 1752. Ses missions, diverses, comportaient des aspects sanitaires et un rôle de contrôle et de police de la médecine et des activités qui s'y rattachent, dont l'exercice de la pharmacie.

Pour son travail, Mademoiselle Valance a utilisé les documents, pour beaucoup inédits, conservés au Musée de la Faculté de médecine - qui possède nombre de pièces originales provenant du Collège royal -, conservés aussi aux archives du Musée lorrain et de la Société d'archéologie lorraine, aux Archives départementales ainsi qu'aux Archives communales de Nancy.

La thèse de Mademoiselle Valance est divisée en deux parties. La première est consacrée au Collège royal et à l'exercice de la pharmacie en Lorraine. Elle se subdivise en trois chapitres : d'abord l'environnement historique avec un rappel sur les ducs et sur l'état des institutions médicales en Lorraine au XVIII^{ème} siècle, un assez long développement étant dévolu à la naissance du Collège royal de médecine, à ses attributions et à son champ d'activité. Viennent ensuite les nécessaires considérations sur la pratique de la pharmacie, et enfin une étude comparative des statuts des maîtres apothicaires de Nancy selon les époques et les règlements, plus particulièrement au regard des statuts propres du Collège, qui traitent de pharmacie. Ce point a conduit Mademoiselle Valance à réaliser un important tableau assorti de commentaires.

La seconde partie de la thèse traite de l'exercice «illégal» de la pharmacie et de sa répression, et des rapports avec les «corporations» voisines et éventuellement rivales : les médecins, les chirurgiens, les charlatans, le clergé et les communautés religieuses - en particulier les Sœurs de la Charité et les Jésuites -, les marchands droguistes, merciers et épiciers, enfin les vendeurs de boules d'acier de Nancy. Ces derniers ne sont pas des apothicaires, mais ils peuvent être autorisés à pratiquer cette activité pharmaceutique ; toutefois, s'ils ne le sont pas, ils pratiquent quand même... Cette partie est donc constituée par l'exposé des cas d'exercice illicite, issus des documents originaux, avec tout ce que nous pouvons en savoir à leur lecture, sans pour autant toujours pouvoir conclure sur la «condamnation» ou sur l'efficacité de la sentence prononcée...

A la lecture de votre travail, Mademoiselle, il apparaît très clairement que les plus grands «ennemis» des apothicaires sont les membres du Clergé, en particulier comme déjà indiqué, les Sœurs et les Jésuites. Ils exercent illicitement un peu partout, d'une manière éhontée, en ignorant volontairement et complètement les règlements en vigueur, et les arrêts et décisions du souverain, des cours judiciaires, et même, pour les Jésuites, de leur supérieur le Général.

Ces communautés possèdent souvent de grandes et belles apothicaireries où exerce un personnel sans doute compétent mais bien sûr non diplômé, et elles vendent une grande quantité de médicaments à la population, et en particulier aux personnes fortunées, de la noblesse et de la bourgeoisie, bien que cela leur soit formellement interdit.

Cette lecture nous montre aussi que la réglementation de l'exercice professionnel des uns et des autres est assez développée et satisfaisante, en vue d'assurer une protection optimale des praticiens officiels et de la population. Bien sûr, de nombreux abus et des praticiens «sauvages» sont constamment retrouvés. De ce fait les procès sont nombreux, sans parvenir d'ailleurs toujours à rétablir l'ordre, ni le respect des textes officiels.

Votre travail, Mademoiselle, est riche et bien construit, et apporte une grande quantité de renseignements intéressants sur l'histoire médicale au sens large et sur l'histoire sociale en Lorraine ducale à la fin du XVIII^{ème} siècle. Ce travail a été mené avec conscience et méthode, et il mérite des éloges. C'est à ces divers titres que notre académie a décidé de le couronner.

PRIX LITTÉRAIRES



Rapport sur le Prix Georges Sadler par Monsieur le Professeur Jean Lanher



La commission des Prix littéraires de l'Académie de Stanislas qui s'est réunie le 19 décembre 2008, a attribué le prix lorrain Georges Sadler à Monsieur Jérôme Thirolle, pour son ouvrage «Les doigts d'or d'Elise». Cet ouvrage à la couverture magnifiquement illustrée comporte 424 pages. Il a été édité aux éditions l'ECIR et a été imprimé en France en août 2008. Sa table des matières fait apparaître que la trame du récit se déroule à travers 33 chapitres. Le rapporteur de la commission était le Professeur Louis Châtellier.

L'ouvrage de Monsieur Jérôme Thirolle appartient à un genre qui a connu de tous temps en France un grand succès : le roman historique. Toutefois, il ne s'agit pas ici d'une histoire qui se développe autour d'un grand personnage ou d'un événement historique, mais d'un récit qui se déroule autour d'une usine spécialisée dans la fabrication d'une pièce de vêtement. Certes, il ne s'agit pas de n'importe laquelle, puisqu'elle unit l'utilitaire au luxe gratuit : la ganterie de cuir. L'auteur choisit une ville spécialisée de longue date dans la ganterie : Chaumont-en-Bassigny, et une époque où cette activité connut un éclat considérable, la fin du 19^{ème} siècle, avant d'être entraînée dans un déclin irrésistible, l'après-seconde guerre mondiale. Mais l'auteur est romancier et non pas historien, bien qu'il soit remarquablement informé sur l'histoire de la ville, de la géographie des lieux et du travail des gantiers, jusque dans le plus petit détail.

La description du monde ouvrier, du travail des femmes en particulier, à la fin du 19^{ème} siècle, le récit des événements petits et grands survenus à Chaumont au 19^{ème} et au 20^{ème} siècle sont évoqués avec précision et réalisme. Rien ne manque.

A travers un beau roman d'amour - Monsieur Thirolle est romancier, cela a déjà été dit - voici sous nos yeux une vaste fresque historique où le monde à un moment dangereux de son histoire, apparaît sous ses diverses facettes.

Nous assistons aux premières loges à la vie de l'usine de gants de Chaumont, au tannage des peaux, au collectage haut en couleurs - et en odeurs - des urines nocturnes vidées chaque matin dans le tonneau tiré par un cheval s'arrêtant, le temps de l'opération, devant les maisons de la ville, qui vont servir au blanchiment des cuirs, à la grève de 1920, au travail des couturières à façon, à la description ensoleillée de la basilique Saint-Jean et de ses dix-neuf chapelles, au naufrage du Titanic dans la nuit du 14 au 15 avril 1912, qui engloutit avec la presque totalité des passagers les espoirs de la ganterie chaumontaise en la personne du jeune commissionnaire Casimir, à la déclaration de la Grande Guerre en août 1914, à l'ordre de mobilisation générale, au départ des trains des soldats dans une débauche de drapeaux tricolores qui rappelle la grande manifestation des Grands Pardons, dans les rues de Chaumont, chaque fois que la Saint-Jean du 24 juin tombe un dimanche. Institution fondée en 1475 et qui perdure jusqu'en ce début du 21^{ème} siècle. Nous retrouvons en 1917 la déclaration de la guerre aux Allemands par les Américains, et leur engagement dans le conflit en septembre et octobre 1918 à Saint-Mihiel et en Argonne, qui entraîne la présence dense à Chaumont, devenue la première ville américaine de France, des troupes de la jeune armée du Général Pershing; la visite du Président Millerand en 1923. Enfin les heures sombres de la deuxième guerre mondiale et de l'occupation allemande à Chaumont.

Grâce à ces pages empreintes d'émotion, d'une émotion qui ne faiblit pas, qui parcourt cet ouvrage, Chaumont-en-Bassigny - Bassigny lorrain - devient un miroir où se reflète, sobrement mais justement évoquée, l'histoire d'un siècle, le 20^{ème}, marqué de deux guerres, plus affreuses l'une que l'autre, dont nous avons célébré l'an dernier le 90^{ème} anniversaire de la fin des combats de la première en 1918.

L'Académie de Stanislas, son Président, le bureau, la commission des prix et tous ses membres vous prient, Monsieur, pour la publication de votre ouvrage «Les doigts d'or d'Elise», de recevoir le prix littéraire lorrain Georges Sadler.

Rapport sur le Prix Paul Aubry et Monsieur et Madame Louis Marin par Monsieur le Professeur Jean Lanher

Pays d'Entre Deux, zone frontière, la Lorraine a été particulièrement éprouvée au cours des siècles. Mais c'est sans doute durant la guerre de Trente Ans que la Lorraine toute entière a offert le spectacle de la plus profonde désolation. Cette période a été marquée par la disparition totale d'un certain nombre de villages, comme celui de Vaimbois près de Fraimbois; peut-être près de 80, mais l'ampleur exacte du phénomène reste encore à préciser. Le seul souvenir qui rappelait leur existence survivait parfois dans la disposition des parcelles du finage, il vient de disparaître avec les remembrements récents du 20^{ème} siècle.

Pareillement lors de la première guerre mondiale, 9 communes du canton de Charmy, anéanties pendant la bataille de Verdun, n'ont jamais été reconstruites. Beaumont, Bezonvaux, Douaumont, Fleury, Haumont, Louvemont, Ornes, Vaux, Cumières et son lieu-dit le «Mort-Homme». Elles ont été déclarées «villages morts pour la France».

On songe au vers du poète lorrain Nicolas Gilbert (1750-1780): «Sur les mondes détruits, le Temps dort immobile». Heureusement, certains n'ont pas voulu se laisser enfermer dans cette amère considération.

Dans l'entre deux guerres, le chanoine Charles Laurent, Supérieur du petit séminaire de Glorieux, s'est attaché à faire revivre, dans un gros ouvrage de près de 500 pages, le passé du village d'Ornes qui était l'agglomération la plus importante des territoires réunis qui portent aujourd'hui le nom de zone rouge.

Tout dernièrement, le Général Jean-Claude Laparra et son père, président de la commission municipale de Bezonvaux, viennent de consacrer à ce village meusien totalement anéanti lors des bombardements de 1916, un livre paru dans la collection «Connaissance de la Meuse».

Fruit d'une démarche similaire, Colette Méchin vient de publier en 2008 dans les «Dossiers Documentaires Meusiens», une étude intitulée «Louis Lavigne et Cumières, village mort pour la France».

Ethnologue au C.N.R.S à l'Université de Strasbourg, Colette Méchin estime devoir payer sa dette envers Louis Lavigne après tant d'années de fréquentation assidue de ses écrits. En retraçant la vie de cet instituteur, elle entend sauver de l'oubli son lieu de naissance.

Né à Cumières en 1888, Louis Lavigne rentre à l'École Normale en 1904. Dès cette époque, est née l'envie d'écrire un ouvrage consacré au village de son enfance. A l'issue de son service militaire, il est nommé instituteur à Doncourt-aux-Templiers. Trois ans plus tard, il rejoint son régiment et passe toute la durée des hostilités dans le secteur de Verdun. Il termine avec le grade de sous-lieutenant. Il retrouve son métier d'instituteur à Doncourt, puis rejoint l'école de Regret, petit village proche de Verdun. Il sera alors tenté par l'écriture, deviendra à 3 reprises Président de la société Philomatique de Verdun, et à partir de 1925 publiera des articles dans le «Pays Lorrain».

Devenu directeur de l'école de garçons de la ville haute de Verdun, il fait fonction à partir de 1939 d'inspecteur primaire dans l'arrondissement de Verdun. Louis Lavigne prend sa retraite en 1942 pour s'éteindre le 2 avril 1950. Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint-Victor en présence de nombreuses personnalités.

Tout au long de sa vie, Louis Lavigne est hanté par le déclin de son patois, celui qu'il a pratiqué pendant son enfance dans son village du Verdunois. Colette Méchin le qualifie justement d'«observateur du temps arrêté».

«Elever à la mémoire de mon village natal disparu un monument original et conserver pour les savants futurs les matériaux d'un langage local jusqu'ici inexploré». Tel est le programme que s'est fixé Louis Lavigne qui fait ainsi le pari d'un monument écrit, plus sûr pense-t-il que bien des constructions de pierre.

Dans son livre «le Patois de Cumières et du Verdunois», dictionnaire de près de 900 pages paru en 1939, ainsi que dans ses nombreux articles sur la vie d'autrefois parus dans les journaux meusiens, Louis Lavigne a réuni une mine d'informations sur la société rurale de la fin du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècle.

Colette Méchin a déjà été distinguée à 2 reprises par l'Académie de Stanislas. En 1977 pour sa thèse «Recherches ethnologiques à partir de Saint-Nicolas en Lorraine» et en 1990 pour sa thèse d'état consacrée aux animaux dans l'usage alimentaire de la France du Nord-est.

En la récompensant une nouvelle fois, l'Académie de Stanislas tient à montrer en quelle haute estime, elle tient ses différentes contributions.

L'Académie de Stanislas, son Président, le bureau, la commission des prix et tous ses membres vous prient, Madame, pour la publication de votre ouvrage «Louis Lavigne et Cumières, village mort pour la France» de recevoir le prix littéraire Paul Aubry et M. et M^{me} Louis Marin.

PRIX ARTISTIQUES



Prix de la Bourse Sadler, mention Beaux-Arts par Monsieur le Professeur Henri Claude

Comme chaque année, nous pensons qu'il est de notre devoir de rappeler à cette tribune le rôle qu'a tenu Georges Sadler dans la vie artistique lorraine. S'il est, comme chacun sait, à l'origine du prix Erckmann-Chatrion, il mérite également la reconnaissance particulière de notre Académie à laquelle il a confié l'agréable tâche, dans son testament en date du 20 février 1953, de décerner grâce aux revenus d'un bel immeuble dont il lui a fait don, à la fois un prix littéraire et deux bourses importantes à charge pour elle d'en doter un étudiant particulièrement doué et méritant des deux établissements auxquels il portait un très grand intérêt : le Conservatoire et l'Ecole des Beaux-Arts de Nancy.

J'aurai tout à l'heure, en confraternel hommage, le soin de réserver à Madame Christiane Stutzmann, infiniment plus compétente que moi, le grand plaisir de présenter la lauréate proposée par Monsieur le Directeur de notre Conservatoire National de Région.

Quant à l'étudiant de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts qui nous a été chaudement recommandé il est actuellement en 4^{ème} année option communication. Agé actuellement de 22 ans, Damien Guion a obtenu en 2004 son baccalauréat S.T.I Arts Appliqués qu'il a préparé au Lycée Saint Vincent de Paul à Algrange. Il l'a complété par un B.T.S Communication Visuelle, option graphisme, édition et publicité au Lycée Auguste Renoir à Paris, ce qui lui a permis l'admission par équivalence en 2^{ème} année de l'École Nationale Supérieure d'Arts de Nancy. Il a obtenu deux ans plus tard son Diplôme National 1^{er} cycle avec les félicitations du jury. C'est en juin 2010 à l'issue de la cinquième année qu'il abordera les épreuves du Diplôme National Supérieur d'expression plastique. Damien Guion a délibérément choisi cette option communication visuelle et audiovisuelle et plus précisément à l'intérieur du Département où cohabitent illustrateurs et graphistes, la voie particulièrement rigoureuse du graphisme.

Il s'est d'abord intéressé surtout à ce qui relève des métiers de l'édition, à la typographie, au livre-objet.

Pour compléter sa formation à l'Ecole, il a effectué de longs stages dans des structures d'édition, en 2005 et en 2006 dans une imprimerie d'Hagondange puis à l'Agence Carlin International au Pôle Style de Paris VIII^{ème} et, tout récemment, à Maxéville.

Au cours du très long entretien que j'ai eu avec lui dans son atelier de l'Ecole, j'ai pu apprécier le sérieux et l'attention pointilleuse qu'il porte à chacun des thèmes qu'il aborde et la qualité de sa production. Considérant que cette 4^{ème} année constituait le moment favorable pour explorer d'autres domaines « afin d'éviter dit-il l'enfermement dans une seule activité », il a décidé de s'orienter durant quelque temps vers la vidéo et le son. Aussi travaille-t-il actuellement sur un projet légèrement utopique qu'il devra, bien entendu, affiner et qui révèle une ambition assez proche de celle que notre commission a trouvée dans le travail d'Aurélie Renevier à l'Ecole d'Architecture, à savoir le projet de mettre en place un système de signes constituant une transcription graphique des sonorités, expérience audacieuse mais qu'il peut tenter sans risques à ce stade de ses études : il a d'ailleurs parfaitement conscience qu'il se confronte à une expérience périlleuse que beaucoup ont tenté avant lui : j'ai constaté avec plaisir qu'il avait lu et bien assimilé un bon nombre d'écrits qui abordent plus ou moins longuement ces rapports entre l'œil et l'oreille notamment ceux d'artistes comme Signac, Klee, Kandinsky ou Mondrian.

Damien Guion admet volontiers qu'il serait opportun de réduire le champ des utilisateurs potentiels d'un tel système de signes en infléchissant sa recherche vers des applications pratiques, une aide au travail des orthophonistes par exemple. Mais il me semble également qu'il en est arrivé à un tel degré de confiance dans les pouvoirs de communication du graphisme qu'il paraît vouloir, par le biais de cette recherche, en éprouver les limites et prendre un plaisir légèrement masochiste à complexifier les problèmes qu'il se donne à résoudre : il est vrai que les planches que j'ai pu admirer, qu'il s'agisse de séries de signes juxtaposés ou de l'étude en gros plan d'un signe particulier où la ligne très contrôlée et se colorant diversement selon un code rigoureux, se casse ou sinue, s'enfle ou s'affine - sont de petits chefs d'œuvre plastiques.

En tout cas, je suis persuadé que cette Bourse Sadler est ici bien méritée et je souhaite à Damien Guion de conserver cette même attitude de créativité, ce même appétit et ce même plaisir pour aborder l'an prochain, les épreuves du Diplôme National Supérieur avec toutes les chances de succès.

Rapport sur le Prix d'Architecture par Monsieur le Professeur Henri Claude

Créé à l'initiative de notre confrère Dominique Flon, et généreusement doté par la Caisse d'Épargne que je remercie au nom de notre Académie et de l'École Nationale Supérieure d'Architecture, le Prix destiné à un étudiant de cette école ayant présenté un travail de fin d'études particulièrement brillant, a été décerné pour la première fois en 1996.

Nous en sommes à la quatorzième édition et c'est toujours avec le même plaisir que le 16 décembre dernier, notre commission des prix artistiques s'est déplacée tout entière Rue Bastien Lepage pour désigner le lauréat d'aujourd'hui parmi une sélection des meilleurs travaux opérés en amont par les enseignants de l'École. Il s'agissait d'ailleurs en l'occurrence -l'adaptation aux accords universitaires européens oblige- du chant du cygne de cette pratique du travail personnel de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme d'architecte DPLG, système éprouvé de longue date qui permettait aux étudiants les plus consciencieux et les plus doués de mener une longue recherche fructueuse et gratifiante et de passer très largement la barre. Nous aurons, pour les années à venir, à nous adapter à de nouvelles données et nous ne manquerons pas de mettre en place le meilleur système possible d'évaluation en accord avec la direction et les enseignants.

Ayant largement engrangé les connaissances techniques et scientifiques et déjà bien engagés pour certains, dans la vie professionnelle, les lauréats potentiels dont les dossiers nous étaient présentés en décembre dernier avaient le point commun d'y mener une réflexion plus large sur le rôle de l'architecte et de l'urbaniste : ils n'hésitaient pas à recourir aux sciences humaines et aux diverses activités artistiques et à valoriser une approche à la fois rigoureuse et sensible du génie des lieux à investir et respectueuses de tous les usagers.

Cette année encore, Madame Marie Josée Canonica, professeur dans cette École, a accompli la prouesse de restituer les circonstances de chaque passage devant les jurys et de résumer avec clarté les propos et l'esprit de chacun des cinq étudiants concernés ce dont je la remercie vivement au nom de tous mes confrères.

Ainsi, avons-nous apprécié le travail d'Hélène Bouchain et celui d'Angélique Dri dont la préoccupation était, en observant la ville, ses spécificités et ses respirations, de tester leur propre capacité à bien lire l'environnement et de s'approprier au mieux l'espace urbain, conditions préalables à toute intervention de l'architecte. Sur ce thème d'apprendre à VOIR pour mieux CONCEVOIR

et à contre-courant du déferlement des images de synthèse, Angélique Dri, se privant même du secours de l'appareil photographique, nous impressionna dans sa savante déambulation dans les rues de la ville, par une superbe réhabilitation du dessin manuel sous toutes ses formes, ses carnets rassemblant des centaines de notations remarquables à la fois par leur qualité et leur efficacité.

C'est à Prague, la ville de son enfance qu'Amélie Fritzlar nous transportait en nous présentant un projet intitulé : «Raconter Franz Kafka dans les Docklands à Prague» où elle proposait la fondation, dans ce quartier en réhabilitation au nord-est du centre ville, de trois espaces majeurs, une bibliothèque, un centre culturel et un musée en hommage au pragois Kafka sur l'œuvre duquel elle menait une réflexion originale et intelligente.

Quant à Amélie Renevier, citant en exergue une phrase de Proust : «L'ouïe, sens délicieux, qui nous donne la compagnie de la rue» et prenant comme lieu d'études la ville de Turin et en particulier les portiques qui y sont omniprésents, elle mettait en place avec une rigoureuse méthodologie, un système de notations des divers bruits de la ville, travail tout à fait intéressant qui a trouvé au sein de notre commission, des échos extrêmement favorables.

Conscient des qualités de ces quatre prestations, notre jury a néanmoins choisi d'attribuer le Prix d'architecture à Monsieur Cédric Jacquillard pour un travail qui s'impose tant par le volume et la somme de travail qu'il représente que par la diversité des talents dont fait preuve son auteur.

C'est ainsi que toutes les expériences qu'il a menées sont réunies dans trois superbes volumes pour un total de quelque 980 pages, véritable performance d'édition qu'il a réalisé lui-même dans sa totalité comme il avait réalisé de ses mains la totalité de objets et des complexes structures de présentation de son travail personnel de fin d'études qu'il a intitulé :

«Objets obsessionnels. La pensée du bricolage perpétuel».

On ne sait quoi louer davantage dans cette production qui a mobilisé des centaines d'heures de réflexion et de réalisations et qui semble à la fois ponctuer le parcours non seulement d'un architecte mais aussi d'un designer de haut niveau, d'un dessinateur, d'un peintre, d'un écrivain voire d'un scénographe.

C'est que Cédric Jacquillard a eu un parcours atypique mais particulièrement brillant, qu'il a mené ses études non seulement à l'École d'Architecture mais aussi aux Ateliers de Sèvres, à la Technische Universiteit de Delft, à l'École des Beaux Arts comme auditeur libre et qu'à l'heure actuelle il prépare un Master 2 Recherche «mention Esthétique, Arts et Industries Culturelles» à l'Université Paul Verlaine de Metz, U.F.R Sciences Humaines et Arts. C'est aussi qu'il a fait

de longs stages dans des agences d'architecture à Reims, à Nancy, à Rotterdam voire auprès d'un sculpteur et même comme manoeuvre de chantier dans une entreprise de maçonnerie, qu'il a enseigné le dessin dans plusieurs établissements notamment au CERFAV de Vannes-le-Châtel, qu'il a mené à bien d'ambitieux projets d'architecture d'intérieur, créé des éclairages et des mobiliers...

Tous les enseignants de l'Ecole d'Architecture que j'ai rencontrés ces derniers jours ont chaudement approuvé la décision de notre Jury et n'ont pas tari d'éloges, louant sa curiosité sans cesse en éveil, son inventivité, son perfectionnisme, sa ténacité, qui l'amènent à porter un projet depuis la conception et ses premiers dessins jusqu'à la réalisation.

C'est pourquoi, au nom de notre commission des Prix Artistiques, je félicite chaleureusement Cédric Jacquillard auquel je souhaite de connaître la réussite dans tous ses projets.



Rapport sur la Bourse Georges Sadler, mention Conservatoire par Madame Christiane Dupuy-Stutzmann, de l'Opéra

La bourse Georges Sadler nous donne le plaisir, chaque année, de récompenser un jeune musicien, désigné par le directeur du conservatoire de musique, et dont la condition est l'excellence.

Bien souvent, en musique, on ne retient que la seule idée qu'il faut être doué. Certes, sans cette qualité de base, on ne peut rien espérer, cependant, il faut savoir que le talent ne représente qu'une petite part, mais que le travail est la condition essentielle pour obtenir un résultat.

Il faut aussi se représenter la compétition internationale que tous ces jeunes gens rencontrent actuellement dans ces difficiles carrières, et réaliser aussi qu'ils peuvent parfois sacrifier 20 ans de leur vie, à travailler un instrument qui les absorbe tellement, qu'ils n'ont pas la possibilité de suivre un cursus universitaire parallèle, et risquent, par conséquent, de se retrouver, au bout du compte, sans rien ! Ce qui est souvent le cas pour les pianistes qui n'ont pas le recours de pouvoir entrer dans un orchestre, comme les autres instrumentistes, et qui n'ont pas forcément la fibre pédagogique, pour se reporter sur l'enseignement.

Je voulais tout particulièrement cette année, souligner ce fait, puisque l'occasion se présentait avec la désignation pour la première fois depuis longtemps, d'une pianiste pour la bourse Sadler.

Mais venons-en maintenant à M^{lle} Wen Chen qui est née en 1988 à Chengdu, dans la province du Sichuan en Chine ; cette belle et grande région montagneuse dans le centre ouest (aussi grande à elle seule, que la France) est le pays des célèbres pandas, de la gastronomie et du tourisme. Nous avons encore tous en mémoire, l'énorme séisme qui l'a ravagé en mai 2008.

Unique enfant d'un couple de mélomanes, qui ont permis à leur fille de faire ce qu'ils n'ont jamais pu réaliser dans leur jeunesse, c'est-à-dire choisir une carrière artistique, malgré les énormes sacrifices que cela supposait.

A 6 ans, Wen entre dans une 1^{ère} école de musique où pendant 6 ans, grâce à un travail acharné, de rigueur dans son pays où les jeunes pianistes de 8 ans doivent faire 6 à 8 h de piano par jour, elle réussit enfin le redoutable concours d'entrée de l'Institut de Sichuan. Viennent encore six autres années pour atteindre enfin la consécration avec le prix d'excellence.

Parallèlement à son cursus, elle participe à plusieurs concours et obtient le prix du concerto au grand concours «Hong-Kong piano open competition».

A 18 ans, après avoir réussi son bac, elle est admise dans la section professionnelle de l'Institut de Sichuan, où elle obtient son diplôme avec la mention excellence. (pour donner un ordre de grandeur de ces établissements, il faut savoir que les étudiants en chant par exemple, sont au nombre de mille et idem pour les pianistes, avec des sections professionnelles restreintes).

C'est alors qu'elle est remarquée par Jean-Philippe Navarre (le directeur du conservatoire de Nancy) en déplacement en Chine dans la grande institution, qui lui propose de poursuivre ses études en France. En 2006, elle intègre donc le conservatoire de Nancy dans la classe de piano de Catherine Chauffard, dans laquelle elle obtient la médaille d'or avec mention TB en 2007, puis le 1er accessit l'année suivante (en 2008) en cycle de perfectionnement. Son objectif actuel est la préparation aux concours d'entrée des établissements supérieurs.

Aujourd'hui, après avoir consacré 15 ans de sa jeune vie à travailler avec assiduité, elle aspire à progresser dans la connaissance de la musique occidentale qu'elle affectionne particulièrement.

Ses préférences vont à Debussy et Ravel, en passant par les grands classiques que sont Mozart, Haydn, puis Beethoven et tout le grand siècle romantique, dont l'incontournable Chopin fait partie, mais encore la musique de Prokofieff, tellement bien écrite pour le piano, il faut le reconnaître.

J'ajouterai encore qu'elle apprécie beaucoup le privilège de pouvoir pratiquer la musique de chambre en France, et qu'elle a également obtenu la plus haute récompense en 2008, avec la médaille d'or à l'unanimité et mention

TB dans cette discipline, sans laquelle un pianiste n'est pas considéré comme un musicien complet, car son instrument se suffisant à lui-même, il lui serait alors très facile d'oublier la pratique d'ensemble, commune à toutes les autres disciplines instrumentales.

On peut également noter qu'elle comprend et parle un excellent français, appris en 2 ans, qu'elle l'écrit, et que, malgré une apparence délicate et délicate, c'est une battante et une jeune femme intelligente, déterminée et courageuse.

Demain, 26 janvier, c'est le jour du Nouvel An chinois ; l'année 2009 est placée sous le signe du bœuf de terre (autrement dit du buffle) Le buffle est le second animal du zodiaque chinois. Il a le sens du devoir, de l'effort et de l'engagement. Ce devrait être pour vous une année d'efforts, de persévérance, qui correspond parfaitement aux qualités nécessaires à l'accomplissement des vœux de la jeune musicienne que vous êtes.

C'est donc avec un très grand plaisir M^{lle} Wen Chen, que je vous remets, au nom de l'Académie de Stanislas, la bourse Sadler, en vous souhaitant la grande réussite que vous méritez et avec toutes nos félicitations.

Intermède musical
préparé et présenté
par Christiane Dupuy-Stutzmann,
de l'Opéra



Etude de Debussy pour les octaves
12^{ème} Etude de Chopin, opus 25
par Wen Chen (Piano)



Air extrait des «Noces de Lammermoor» de Carafa de Colobrano
par Rémi Muller (Baryton)



Air de Ralph, extrait de «La jolie fille de Perth» de Georges Bizet
par Tiankaï Sui (Baryton)



Au piano: Sophie Brissot-Darmon,
Accompagnatrice au Conservatoire de Musique de Nancy

GRAND PRIX DE L'ACADÉMIE DE STANISLAS



Rapport sur le Grand Prix 2008 par Monsieur le Professeur Jean-Claude Bonnefont

A l'origine des grandes aventures humaines, on ne trouve souvent qu'une petite lumière, semblable à cette mystérieuse clarté qui signalait dans la nuit de Noël la grotte de Bethléem. C'est la raison pour laquelle on ne pouvait trouver un nom plus évocateur que celui de Phare pour désigner l'association qui s'est donnée pour tâche en 1998 de travailler à la restauration de la basilique Notre Dame de Bonsecours. Phare signifie, vous l'avez peut-être oublié *Association pour la sauvegarde du Patrimoine historique, artistique et religieux de l'église Notre Dame de Bonsecours*, mais c'est un nom qui évoque aussi pour nous la lumière scintillante qui guide le navigateur dans l'obscurité de la nuit, ou les projecteurs qui éclairent la route nocturne de l'automobiliste attardé. Ces deux images résument l'ambition des hommes et des femmes que nous allons récompenser aujourd'hui : avec de modestes moyens, guider, en l'éclairant, l'œuvre des pouvoirs publics et des mécènes, dans une action ayant pour but de sauver et de mettre en lumière une pièce essentielle de notre patrimoine religieux.

Nous sommes en 1997. Chacun dans la ville, ne songe qu'à la préparation des grandes cérémonies qui verront en 1999 la célébration d'Emile Gallé et de l'école de Nancy. Mais un prêtre, l'abbé Guy Jacques, desservant de la paroisse Saint Pierre - Bonsecours, s'alarme de l'état de délabrement intérieur d'un édifice dont on s'est contenté jusqu'ici de ravalier la façade, de 1987 à 1992. Sa pensée se rencontre avec celle du professeur François Pupil, qui enseigne l'histoire de l'art à l'Université Nancy 2. Le moment est particulièrement favorable : François Pupil est encore entouré d'une pléiade d'anciens étudiants qu'il a formés et qui possèdent des compétences reconnues dans l'étude de l'art du XVIII^{ème} siècle. Dès le 14 décembre 1997, Olivier Ageron, Gérard Voreaux, Tristan Leroy, Marie Colette Marmois et François Pupil lui-même font connaître à

un public nombreux l'histoire et les richesses cachées de la basilique. L'appel qu'il lance alors est renouvelé lors d'une seconde réunion, le 2 février 1998, à laquelle la chorale Choralliance apporte son concours. Le diagnostic que fait alors François Pupil est particulièrement alarmant : les fresques de la voûte disparaissent sous la crasse et commencent à se détacher par lambeaux ; il faut d'urgence réveiller les pouvoirs publics, qui ne prennent pas la mesure de la gravité de la situation.

L'appel est entendu. L'association Phare dénombre près de 300 adhérents, dont beaucoup se recrutent parmi la population du quartier. Elle a recueilli en dix ans environ 50 000 euros, en cumulant les cotisations qui lui ont été versées, les dons de mécènes, l'argent reçu de visiteurs et le produit des concerts et des conférences qui ont été très régulièrement organisés. Elle a aussi suscité de multiples dévouements bénévoles, parmi les musiciens, les chanteurs, les conférenciers, qui ont accepté de travailler gratuitement, mais aussi celui des adhérents pour des tâches d'entretien et d'ouverture du lieu de culte, plus modestes, mais tout aussi nécessaires.

Encouragés par ce début favorable, les promoteurs de l'association font un rêve. C'est en 1505 qu'a été commandée au sculpteur Mansuy Gauvain la célèbre Vierge au manteau, que des générations entières de Lorrains ont invoquée comme mère et comme protectrice. Phare s'est fixé comme premier objectif la restauration de cette statue. Ne pourrait-on pas espérer voir l'église entière remise en état en 2005, pour le cinq centième anniversaire de la statue de la patronne tutélaire ? C'est faire preuve de trop d'optimisme, il faut compter avec la lourdeur des procédures administratives, inévitable avec un chantier de cette importance.

Lors du colloque universitaire «Dévotion de groupe et piété personnelle», qui comprend un concert et des conférences à Bonsecours, le professeur Pupil annonce son désir d'entreprendre la préparation d'un dossier technique, à soumettre aux autorités compétentes, car l'ampleur des travaux est telle qu'il faudra disposer de financements «lourds». Jean Yves Bourgain, ancien pensionnaire de l'académie de France à Rome, fait un diagnostic de l'état des fresques. Il peut sembler naturel de confier une partie du travail à des spécialistes polonais, puisque Bonsecours est resté le lieu de culte de la petite communauté polonaise de Nancy et ses environs. L'Institut de restauration et de conservation des œuvres d'art de Varsovie, l'académie des Beaux-Arts de Cracovie viennent visiter les lieux en 2001 et offrent leur collaboration. Avec eux, on pourrait aller très vite. Mais il existe des procédures administratives à respecter et le Ministère de la Culture veille à ce qu'elles le soient. On permettra seulement à quelques étudiants polonais de participer en 2004 à la restauration des décors peints.

En 2001, la Pologne ne fait pas encore partie de l'Union européenne et il faut attendre patiemment que la machine administrative se mette en route.

Lorsque tout débute enfin, en 2004, le chantier fonctionne avec une remarquable efficacité. Sous la direction de l'architecte en chef des Monuments historiques, Pierre Yves Caillault, le retour du lieu de culte à son état originel s'opère comme par magie, comme dans le conte où tout à coup la pauvre Cendrillon revêt une robe de princesse. La voûte, nettoyée, colmatée, restaurée, fait apparaître dans tout son éclat la très belle trilogie des fresques consacrées à la Vierge par le peintre Joseph Gilles, dit Provençal : l'Immaculée Conception, l'Annonciation, l'Assomption. Sur les murs, les décors de stuc ont retrouvé toute leur fraîcheur et l'harmonie de leurs tons rouges, roses et blancs. Au sol, les dalles noires et blanches du carrelage posé au XIX^{ème} siècle ont été réparées et complétées. Les vitraux ont été déposés et rafraîchis. Les ornements des grilles ont été redorés. Les mausolées de Stanislas et de son épouse Catherine Opalinska ont été restaurés.

Tout était prêt enfin, le 28 juin 2008, pour une inauguration solennelle. Pierre Yves Caillault pouvait y expliquer en détail l'histoire de la restauration, et remercier les collectivités qui, par leur financement, en avaient permis la réalisation : la Ville de Nancy, qui a supporté pour près de 5 millions d'euros de dépenses, le Ministère de la Culture, le Conseil régional de Lorraine, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle. Une messe solennelle était célébrée le dimanche 29 juin par M^{gr} Papin, évêque de Nancy et de Toul. Ce deuxième volet de la cérémonie d'inauguration n'était pas moins important que l'autre, car c'est en vue de son utilisation régulière par le culte que ce monument a été restauré, et on a pu ainsi rendre hommage aux desservants de l'église qui tous, de l'abbé Jacques à l'abbé Daniel Boichot, avaient collaboré à l'œuvre entreprise.

L'Académie de Stanislas ne pouvait pas rester étrangère à un tel événement. L'église de Bonsecours, reconstruite par Emmanuel Héré à partir de 1741, n'est que de 9 ans notre aînée. Elle renferme non seulement le souvenir de notre fondateur, qui a veillé à son aménagement et qui allait y prier chaque fois qu'il séjournait à la Malgrange, mais encore son tombeau, celui de son épouse et le cœur de leur fille. Ici, nous sommes comme nulle part au centre de la spiritualité de Stanislas, le «philosophe chrétien». Mais c'est aussi un lieu de mémoire où presque tous les événements de l'histoire lorraine ont trouvé leur traduction. C'est pourquoi quelques semaines plus tard, l'Académie de Stanislas, en liaison avec notre confrère l'abbé Jacques Bombardier, nouveau curé de la paroisse Saint Pierre-Bonsecours, organisait à son tour, le dimanche 19 octobre 2008, un concert suivi d'une conférence du professeur François Pupil. Ce fut l'occasion pour tous nos confrères d'admirer encore l'éclat des

stucs, des marbres, des ferronneries, les vitraux de Maréchal et de Janin, les beaux confessionnaux de Vallin, les stalles de Laurent et surtout la profonde spiritualité des images de la voûte. Si longtemps obscure, éclairée autrefois par la lueur des cierges, l'église illuminée, parée de ses couleurs d'origine, resplendissait enfin de l'éclatante lumière de sa résurrection.

Le vendredi 19 décembre dernier, l'association Phare de Bonsecours organisait son assemblée générale. A cette occasion, François Pupil pouvait dresser le bilan satisfaisant de dix années d'action et de dévouement. Il n'a pas souhaité prolonger sa présidence, qui a été confiée à Olivier Ageron, qui fut un des artisans de la première heure, et à qui ce prix sera remis dans un instant. Par ce Grand Prix, l'Académie de Stanislas ne prétend pas récompenser une réussite ponctuelle, mais une œuvre de longue haleine, qui se continue encore. Nous avons la certitude que l'argent de ce Prix sera bien utilisé, puisque l'association Phare souhaite contribuer encore à la redorure de l'autel et du tabernacle, et surtout à la construction d'un orgue qui sera en harmonie avec le nouvel ensemble de style baroque. Nos vœux l'accompagnent, dans cette nouvelle étape pour laquelle elle aura besoin de nouveaux dévouements, de nouveaux concours, de nouveaux secours, et que ne peut-on pas espérer pour eux, sous l'ample manteau de la bonne Vierge protectrice !